



Société d'Horticulture de l'Orne
10 rue Etoupée
61000 – ALENCON

Email : stehorticultureorne@wanadoo.fr
Site : [Http://www.shoalencon.com](http://www.shoalencon.com)

MESSAGE DE LA PRESIDENTE -QUADRI-1-2019

BONNE ANNEE 2019 !

Chers Amis,

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de Noël en famille, entre amis, et bien sûr, je ne peux pas commencer ce petit mot sans souhaiter à chacun d'entre vous une très belle année 2019 ! Tous les administrateurs se joignent à moi avec l'envie qu'elle soit pleine de promesses et de bonheurs. Que tous vous soyez éloignés des tracasseries du quotidien, de la maladie et de l'absence de personnes qui vous sont chères, 2018 ne vous a pas tous épargnés, sachez que nous partageons sincèrement vos peines. *« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants »* (Jean d'Ormesson).

GRACE A VOUS TOUS !

Votre engagement dévoué, passionné, dynamique, que ce soit en votre qualité de membres du bureau, d'administrateurs, d'animateurs de section, bénévoles, adhérents, partenaires fidèles, c'est bien ensemble que nous avons pu cette année encore continuer nos activités, nos animations et nos présences à de nombreuses manifestations, habituelles ou nouvelles, avec toujours le plaisir de se retrouver pour partager de bons moments dans la bonne humeur. L'événement le plus marquant 2018 a été les 20 ans de notre Verger Pédagogique sous un soleil radieux. En 2019, le Jardin Pédagogique sera sûrement le centre de nos préoccupations, puisque les travaux de réaménagement du Château des Ducs sont commencés et que la percée vers notre jardin est faite. Nous aurons aussi, je l'espère des travaux d'engagés pour la serre du Verger Pédagogique.

Notre prochain grand rendez-vous est l'occasion ***une seule fois l'année de tous nous rencontrer*** :

Samedi 2 mars pour notre Assemblée Générale !

Je compte sur vous ! Votre soutien est essentiel ! C'est l'occasion de faire aussi le point sur les cotisations, qui je vous le rappelle **doivent être normalement à jour au 31 janvier**. Toute l'année vos présences sont indispensables tant aux séances organisées que par, et je vous en remercie, le renouvellement de votre adhésion. Presque à elles seules, elles nous permettent d'assumer financièrement les besoins de nos 2 jardins, qui sont je vous le rappelle, notre vitrine, la pérennité de nos cours nombreux et très variés et notre présence à bon nombre de manifestations locales.

Vous serez les bienvenus et je vous encourage vivement, si vous voulez vous investir davantage, soyez candidat pour rentrer comme membre de notre Conseil d'administration. Nous avons besoin de VOUS.

« Le vrai bonheur ne dépend d'aucun être, d'aucun objet extérieur. Il ne dépend que de nous » (Dalai Lama).

Pensez à consulter notre site : shoalencon.com

Pour nous joindre : utilisez notre adresse mail : stehorticultureorne@wanadoo.fr

Catherine FRAVALLO

LES REUNIONS (les mardis)

| <u>BUREAU</u> | <u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> |
|-------------------------------|--|
| 5 Février – 2 avril et 28 mai | 8 janvier – 5 mars – 30 avril et 25 juin |

LES PERMANENCES auront lieu les samedis (de 10h à 12h) :

| | | | |
|----------------|---------|--------------|----------|
| <u>JANVIER</u> | 5 et 19 | <u>MARS</u> | 2 et 16 |
| <u>FEVRIER</u> | 2 et 16 | <u>AVRIL</u> | 13 et 27 |

La bibliothèque est ouverte lors de ces permanences.

Activités à venir :

Samedi 2 février :

Séance théorique d'arboriculture fruitière de 10h à 12h au local de la SHO.

Si vous êtes débutant en taille d'arboriculture fruitière cette séance est à faire en priorité. En effet, il faut vous familiariser avec les dards, les coursonnes, les bourgeons à fruits, les branches charpentières, la nourriture des arbres et les produits naturels à utiliser. En début d'année une dizaine de séances sera proposée chez les **adhérents**. Essayez de vous libérer pour y participer. La répétition aide à l'apprentissage. N'hésitez pas à consulter la charte en ligne sur notre site.

VERGER PEDAGOGIQUE :

Prochaine séance au verger pédagogique le **samedi 16 mars toute la journée**.

Entretien et taille au verger de 15h à 17h les :

- Mardis 12, 19, 26 février et 5 mars
- Dimanche 17 mars de 10h à 12h

JARDIN EXPERIMENTAL :

Prochaine séance au Jardin expérimental le **mardi 2 avril toute la journée**.

SECTION PHOTOS :

Cette section est ouverte à toutes et tous quel que soit votre niveau et les appareils photos dont vous disposez.

Les dates des séances sont de 10h à 12h à notre local les samedis 12 janvier, 9 février, 16 mars et 6 avril.

ARBORICULTURE FRUITIERE :

En février et mars, pour les séances de taille des arbres fruitiers chez les adhérents inscrits, les informations seront communiquées par mail ou par téléphone, au **tableau d'affichage** à l'extérieur du local et **sur le site de la SHO**.

Rappel de son fonctionnement :

A l'origine elles ont été proposées pour familiariser et permettre l'apprentissage de la taille, principalement pommiers, poiriers et rosiers. Il était prévu que les professionnels, membres de la SHO, fassent chez les adhérents, préalablement inscrits, une démonstration de 2h de taille de leurs arbres fruitiers (ces séances étaient ouvertes à tous les adhérents). Le but étant de participer le plus de fois possible sur la saison pour ancrer les bonnes pratiques.

Après un suivi de 2 ou 3 années **maximum** dans son propre jardin, l'assiduité aux cours dispensés au verger pédagogique et la répétition chez les autres participants devaient ainsi permettre non seulement une certaine autonomie mais aussi, pour les plus passionnés, l'envie de transmettre à leur tour.

Une participation de 20€ était demandée plus les frais kilométriques (actuellement : 0,41€ /km) pour 2h sur place.

DAHLIAS :

Mardi 5 mars de 14h à 17h : division et repotage de dahlias au verger pédagogique avec Gérard Forès.

L'ART DES JARDINS : propositions de sorties :

Samedi 4 mai : Ecole de jardinage à Azay-le-Rideau
Sortie en covoiturage au départ de la S.H.O. (à 7h30) sur **inscription obligatoire** (date limite le 20 avril par mail à la SHO).

Anne-Marie Nageleisen, créatrice de la méthode du « potager en carrés », vous accueillera dans son jardin pour un stage découverte d'une journée.

Pour tout public souhaitant se lancer dans la culture en carrés, jardiniers « en herbe » ou confirmés.

Programme : au cours de cette journée vous apprendrez comment il est possible de cultiver un potager nourricier dans des carrés aussi petits que 40 cm de côté.

Participation : 90€/ pers, 80€/pers. à partir de 6 personnes

Dimanche 12 mai : Visite du jardin de la Grande Maison à Saint-Fulgent-des-Ormes

Sortie en covoiturage au départ de la S. H. O. sur inscription (date limite le 2 mai par mail à la SHO).

Visite d'un jardin potager en spirale, inspiré des principes de la permaculture, présentation d'un jardin « en trou de serrure », jardin circulaire, en hauteur avec un compost au milieu. Les propriétaires des lieux vous délivreront leurs astuces pour faciliter le jardinage et vous montreront leurs machines (fabrication maison) pour désherber les cours etc...

Horaires : de 9h30 à 13H

A l'issue de la visite, nous partagerons sur place le repas apporté par chacun.

Participation : 5€/pers. Jus de pomme offert

Samedi 25 mai : A vos godets !!!! Bourse échange de printemps

Informations complémentaires :

SAMEDI 2 MARS 2019 : Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la SHO
à 17h à la Maison de la Vie Associative 25, rue Demées à ALENCON

Ordre du jour :

Rapport moral
Rapport d'activités
Rapport des vérificateurs aux comptes

Election du tiers sortant :

ADNET Anne-Sophie
BONDUELLE Catherine
CHEDOT Isabelle
FORES Gérard
FORES Odile
LAUBENHEIMER Micheline
SICOT Françoise

Il y a 7 postes à pourvoir. Si vous souhaitez être candidat au Conseil d'administration, il suffit d'envoyer un courrier mentionnant vos coordonnées, et si vous avez une compétence dans le domaine de l'association. Il faut être à jour de sa cotisation 2018. La SHO peut coopter 3 membres

Les projets 2019 :

Montant de la cotisation 2019
Questions diverses
Remise des prix des concours de potirons, poireaux et carottes et collections de légumes 2018.
Verre de l'amitié

Nous comptons sur votre présence. Cependant si vous êtes dans **l'impossibilité d'y assister**, veuillez-vous faire connaître, nous vous expliquerons la démarche à suivre pour pouvoir voter et vous mettre à jour de votre cotisation le cas échéant, qui, nous nous permettons de vous le rappeler, doit être normalement réglée **début janvier**.

L'Assemblée générale a un rôle important dans la vie d'une association. C'est faire le point, le bilan, prévoir de nouvelles actions mais aussi se rencontrer et partager un moment d'échange et de convivialité.

LES CONSEILS DE PATRICK

En janvier :

Au potager

Sous châssis à condition d'avoir 10°, que l'on peut obtenir avec des couches de fumier frais, on peut semer des radis roses, des carottes, des navets, des oignons blancs, des épinards et des poireaux.

Si vous avez une serre chauffée minimum 15° vous pouvez semer des choux-fleurs que vous repiquerez au bout d'un mois à savoir en février .au chaud également des semis de salades, des aubergines (20°) et les bégonias (20/25°).

Au potager selon les conditions climatiques pas de gel et de fortes pluies vous pouvez semer des fèves et des petits pois une légère couverture permettra une poussée active comme un petit tunnel. Vous pouvez faire l'ail.

Au jardin d'agrément :

Pendant 3 mois c'est la plantation des arbres, arbustes et vivaces

Dans votre serre chauffée minimum 10°, vous pouvez mettre en culture les bégonias tubéreux, les dahlias et les cannas.

Vous pouvez mettre aux pieds de vos arbres et arbustes du compost, du sang desséché et de la corne broyée.

Selon la météo, vous pouvez enlever la mousse de votre pelouse et ensuite faire un apport de sable qui facilitera le drainage.

Les arbustes à floraison se taillent de janvier à mars

Au verger :

C'est le moment de planter les arbres et arbustes fruitiers jusqu'au mois d'avril, de tailler les pommiers et les poiriers, venez rejoindre nos groupes de taille au verger pédagogique.

En février :

Au potager :

Dans votre serre chauffée (15°) c'est le moment de planter vos chayottes ou chou chou ou christophine.

Au jardin d'agrément :

Dans votre serre chauffée ou véranda vous pouvez cultiver l'amaryllis.

Au verger :

Après avoir taillé vous pouvez nettoyer vos arbres fruitiers avec de l'huile végétale qui supprimera toutes les mousses et lichens.

Enduire le tronc avec de la chaux arboricole qui permettra de ralentir l'invasion des insectes qui se cachent dans le sol.

En mars :

Au potager :

Vous pouvez planter les échalotes, les oignons. A la St Joseph vous pouvez semer des petits pois et bien entendu les premiers radis. C'est le moment de diviser vos pieds d'artichauts.

Sous châssis vous pouvez semer des choux, de la laitue, des poireaux, des carottes et du persil.

Au chaud dans une véranda ou une serre :

- Aubergines, tomates, céleri, poivrons, et les coquerets du Pérou

Au jardin d'agrément :

C'est le moment de nettoyer vos massifs de plantes vivaces et que faire de toutes ces tiges ? Et bien vous les broyez et vous les utilisez en paillis pour vos massifs d'arbustes, de rosiers et même de vivaces. Leur texture sèche, fibreuse, ligneuse permet d'avoir un paillis durable. Lorsqu'elles sont broyées, elles sont plus faciles à étaler. Si vous ne paillez pas, vous mettez ces déchets sur le tas de compost.

C'est bien sûr le moment de tailler les rosiers, ensuite vous décompacterez le sol en passant la griffe ou la fourche bêche. Les arbustes à floraison estivale devront être taillés c'est le dernier mois. Surtout ne touchez pas aux arbustes qui vont fleurir au printemps comme les forsythias ou les spirées mais on taillera les buddleias, les lavatères, les céanothes, les végélias et les spirées d'été.

Du côté taille, n'oubliez pas la glycine, le chèvrefeuille et la clématite.

C'est le moment de diviser les asters s'ils ont 3/5 ans de souche. Si vous voulez de l'osier, c'est le moment de le planter.

Au verger :

Terminer les traitements avec les huiles végétales très efficaces contre les mousses et les lichens. Terminer vos plantations de fruitiers. Tailler la vigne.

Mettez du compost aux pieds des arbres.

Avril :

En avril ne te découvre pas d'un fil. En effet il y a parfois des journées ensoleillées mais plane un vent froid et nous avons des nuits froides. Nous avons les gelées jusqu'à mi-mai.

Au potager :

Les pieds d'artichauts démarrent leur végétation. C'est le moment de les multiplier sans risque. On choisit de beaux œilletons à savoir les premières pousses du pied que l'on aperçoit. On enlève les rejets en surnombre, on dit que l'on procède à l'œilletonnage de la manière suivante : on choisira un œilleton vigoureux. Le mettre en place et l'arroser. L'artichaut préfère un sol frais

Au jardin d'agrément :

Pour réussir les semis de plantes d'été, il faut posséder 1 ou 2 châssis et préparer une couche de 30 cm d'épaisseur de fumier recouverte de 10 cm de terreau mélangé à un tiers de sable pour favoriser le drainage. Le semis se fait directement sur le terreau. Le fumier frais a pour rôle de chauffer le terreau.

On sèmera des pois de senteur en godets, des sauges, des pétunias, des lobelias, des ageratums etc...suivre l'arrosage en faisant attention aux excès qui favorisent les pourritures.

Au verger :

C'est la fin de la taille des fruitiers car ils sont en fleurs.

Avez-vous bien donné la nourriture à vos arbres ? n'en donnez pas en période de floraison car cela peut faire « descendre » les fleurs, il faudra mieux le faire à la nouaison des fruits.

Surveillez les premiers pucerons et vos fraisiers précoces, les fleurs peuvent geler alors il vaut mieux installer un voile par précaution.

La réalisation du bulletin a été effectuée par : Patrick. Boivin, Catherine Fravallo, Martine Huet, et Yvette Verhalle,

La relecture : Catherine Fravallo, Martine Huet, Yvette Verhalle (pour des raisons exceptionnelles, une relecture collective n'a pas pu avoir lieu).

La mise sous pli et envoi par mail : Isabelle Chédot, Martine Huet

LES PARTENAIRES DE LA S.H.O

La ville d'Alençon, Le Crédit Agricole, Le Comité de jumelage Alençon/Basingstoke, Groupe Generali, Le Conseil départemental, Le verger de Larré, La Halle aux fleurs, Magasin Coté Nature, Garage de Bretagne Distinction-Mazda Alençon, Fanny fleurs, Radio Alpes mancelles, Ouest France, Orne Hebdo, Le Petit Jardinier.

